

### Infection au nouveau coronavirus (SARS-CoV-2), Covid19

**En Bretagne, le taux de positivité a augmenté en S41 par rapport à S40 (TP=7,0 en S41) dans toutes les tranches d'âge. Le nombre de nouvelles hospitalisations pour Covid-19 dans la région est stable en S41.**

- Virologie (Figure 1) : Plus de 42 900 tests RT-PCR ont été réalisés en semaine 41 dans la région. Au 12 octobre 2020, plus de 17 403 cas ont été diagnostiqués par RT-PCR depuis le début de l'épidémie.
- SI-VIC (Tableau 1) : La majorité des hospitalisations en cours a lieu en Ile-et-Vilaine. La majorité des décès depuis le début de l'épidémie est survenue en Ile-et-Vilaine (35,7 %) et dans le Morbihan (34,0 %).
- ESMS (Tableau 2) : Depuis le 01 mars 2020 et jusqu'au 15 octobre, 663 établissements ont signalé un épisode, dont 250 attestés par un ou plusieurs cas confirmés, résident ou membre du personnel, liés au COVID-19 en Bretagne. Il s'agissait de 422 (64 %) établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) et 241 (36 %) autres établissements médico-sociaux (EMS). L'ensemble des 663 signalements correspondait à un total de 3925 cas de COVID-19 (694 cas confirmés et 3231 cas possibles) chez les résidents, parmi lesquels 299 ont été hospitalisés. Parmi ces cas possibles et confirmés, 107 sont décédés dans les établissements et 76 sont décédés à l'hôpital sur l'ensemble des 663 signalements, et dans les 250 établissements avec un cas confirmé, respectivement 89 et 67 décès en établissement et à l'hôpital.
- Oscour (Figure 2) : En semaine 41, 148 passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 ont été rapportés par le réseau Oscour®, représentant 1,1 % de l'activité codée. Parmi ces passages, 32,4 % ont été rapportés chez les 65 ans et plus, 19,6 % chez les 45-64 ans, 39,2 % chez les 15-44 ans, 8,8 % chez les moins de 15 ans. Une augmentation du recours aux urgences pour suspicion de COVID-19 est observée en S41 de 10,4 % touchant la classe des 65 ans et plus (10 cas supplémentaires dans cette tranche d'âge). En semaine 41, le nombre d'hospitalisations après passage aux urgences pour suspicion de COVID-19 rapporté par le réseau Oscour semble stable. Depuis début mars et au 13/10/2020, au total, 7 352 passages pour suspicion de coronavirus ont été enregistrés. A noter, un problème de transmission a été observé pour les données de l'HIA de Brest à partir du 12/10/2020 et des problèmes de transmission des données non rattrapées pour le CH de Vannes (urgences adultes et pédiatriques) en S38.
- SOS Médecins (Figure 3) : En semaine 41, les associations SOS Médecins bretonnes ont rapporté 133 actes pour suspicion de COVID-19 représentant 4,9 % de l'activité totale codée. Parmi ces actes, 5,3 % ont été rapportés chez les 65 ans et plus, 9,0 % chez les 45-64 ans, 69,9 % chez les 15-44 ans, 15,8 % chez les moins de 15 ans. La baisse du recours à SOS Médecins pour suspicion de COVID-19 se poursuit depuis S38 touchant toutes les tranches d'âge sauf les 65 ans et plus. Depuis début mars et au 13/10/2020, au total, 3 688 actes SOS Médecins pour suspicion de coronavirus ont été enregistrés.

#### Pour en savoir plus

Retrouvez toutes les informations utiles sur le Covid-19 sur le site de [Santé publique France](https://www.santepubliquefrance.fr) :

- Situation épidémiologique en [France](https://www.santepubliquefrance.fr)
- [GEODES](https://www.gesdes.fr) : pour suivre l'évolution de l'épidémie de COVID-19 en France
- [Dossier pédagogique](https://www.santepubliquefrance.fr) sur la surveillance épidémiologique
- [Outils](https://www.santepubliquefrance.fr) de prévention

Dossier spécial sur le site de [l'ARS Bretagne](https://www.ars-bretagne.fr)

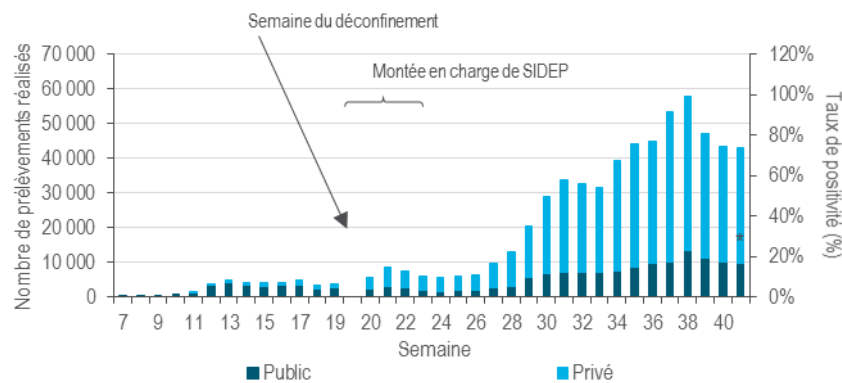


Figure 1 - Nombre de prélèvements pour SARS-CoV-2 réalisés dans les laboratoires publics et privés, par date de prélèvement, du 26/02 au 12/10/2020, Bretagne.

(Sources :  
 - jusqu'en semaine 19 : Surveillance laboratoires de virologie (hospitaliers et de villes) bretons et Surveillance dite « 3 labos » à partir des plateformes techniques des laboratoires centralisateurs français - Eurofins-Biomnis et Cerba. Dernières données actualisées le 13/05/2020 à 10h (exploitation santé publique France / Cellule Bretagne);  
 - à partir de la semaine 20, SIDEP, dernières données actualisées au 12/10/2020 à 09h10 (exploitation ARS Bretagne))

\* Données provisoires

Départements*	Hospitalisations		dont réanimations		Retour à domicile**		Décès**	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Côtes-d'Armor	17	8,5%	2	8,7%	265	16,1%	43	14,3%
Finistère	27	13,5%	2	8,7%	238	14,5%	48	16,0%
Ille-et-Vilaine	85	42,5%	14	60,9%	636	38,7%	107	35,7%
Morbihan	71	35,5%	5	21,7%	503	30,6%	102	34,0%
Bretagne	200	100,0%	23	100,0%	1 642	100,0%	300	100,0%

Tableau 1 - Nombre et part (en %) des hospitalisations en cours pour COVID-19, des admissions en réanimation le 14/10/2020, par département de prise en charge. (Source : SI-VIC, au 14/10/2020 à 14h)

\* les données par département ne sont pas disponibles pour tous les cas ; \*\* chiffres cumulés

		Établissements avec un cas confirmé			Ensemble des établissements		
		EHPAD	Autres <sup>1</sup>	Total	EHPAD	Autres <sup>1</sup>	Total
Chez les résidents	Signalements <sup>2</sup>	179	71	250	422	241	663
	Cas confirmés <sup>3</sup>	611	83	694	611	83	694
	Cas possibles <sup>4</sup>	1755	499	2254	2523	708	3231
	Nombre total de cas <sup>3,4</sup>	2366	582	2948	3134	791	3925
	Cas hospitalisés <sup>3,4</sup>	179	37	216	249	50	299
	Décès hôpitaux <sup>5</sup>	60	7	67	67	9	76
	Décès établissements <sup>5</sup>	82	7	89	100	7	107
Chez le personnel	Cas confirmés <sup>3</sup>	475	97	572	475	97	572
	Cas possibles <sup>4</sup>	1319	423	1742	1622	582	2204
	Nombre total de cas <sup>3,4</sup>	1794	520	2314	2097	679	2776

Tableau 2 - Nombre de signalements de cas COVID-19 et décès chez les résidents rapportés dans les établissements sociaux et médico-sociaux par département, du 01 mars au 15/10/2020 9h (Source : Surveillance dans les ESMS, au 15/10/2020 à 9h)

<sup>1</sup> Hébergement pour personnes handicapée (FAM, IME, autres établissements pour enfants (ITEP, EAAP, IEM, Instituts pour déficient auditifs et visuels), autre établissements pour adultes (foyer de vie, foyer d'hébergement), autres établissements-EHPA, résidences autonomie, résidences seniors), Aide social à l'enfance (centres départementaux de l'enfance, foyers de l'enfance, MECS) et autres établissements (LAM, LHSS, SCAPA avec hébergement)

<sup>2</sup> Un signalement COVID-19 est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé.

<sup>3</sup> Cas confirmé COVID-19 : toute personne, symptomatique ou non, avec un prélèvement confirmant l'infection par le SARS-CoV-2 parmi les personnes résidentes ou les membres de personnel d'un EHPA/EMS

<sup>4</sup> Cas possible COVID-19 : fièvre (ou sensation de fièvre) avec des signes respiratoires (comme la toux, un essoufflement ou une sensation d'oppression thoracique) OU autre tableau clinique compatible avec le COVID-19 selon le médecin, parmi les personnes résidentes ou les membres de personnel d'un EHPA/EMS

<sup>5</sup> Cas possibles et confirmés décédés

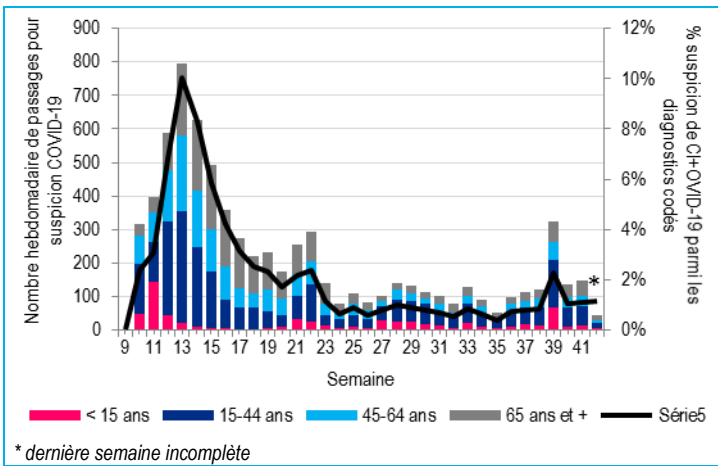


Figure 2 - Nombre hebdomadaire de passages aux urgences par classes d'âge (axe de gauche) et part d'activité (en %) (axe de droite) pour suspicion de COVID-19, Bretagne, depuis le 24/02/2020. (Source : Santé publique France / Oscour®, au 13/10/2020)

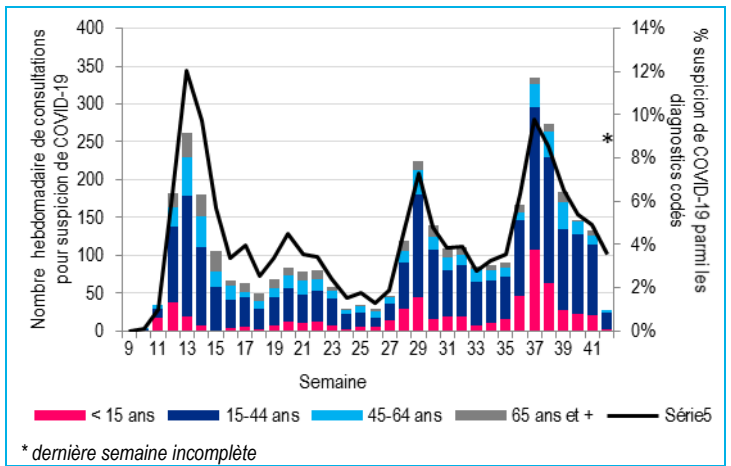
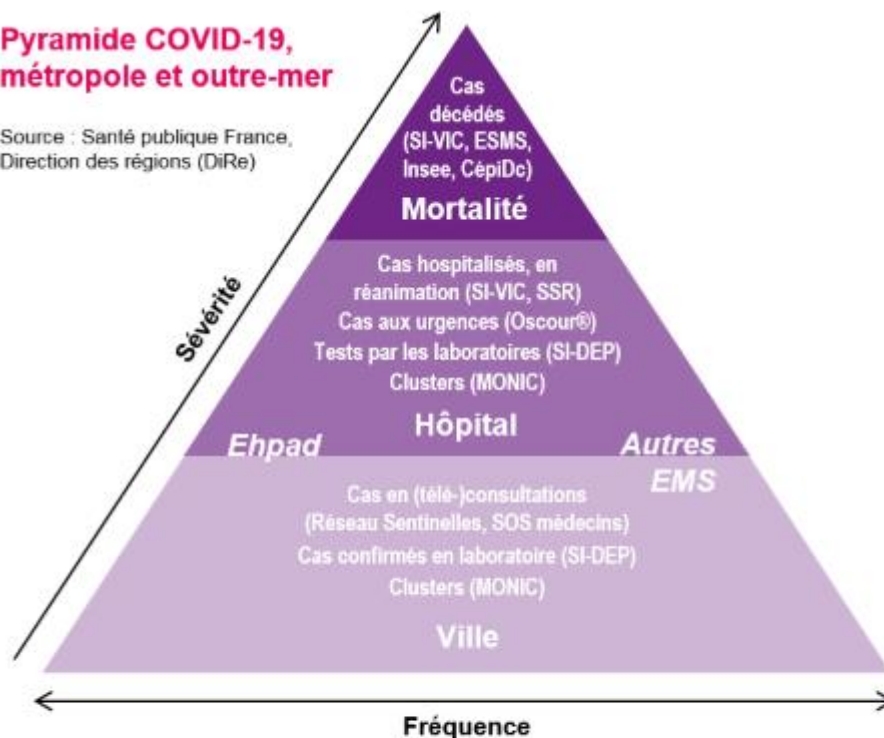


Figure 3 - Nombre hebdomadaire de consultations par classes d'âge (axe de gauche) et part d'activité (en %) (axe de droite) pour suspicion de COVID-19, Bretagne, depuis le 24/02/2020. (Source : Santé publique France / SOS Médecins, au 13/10/2020)

## Pyramide COVID-19, métropole et outre-mer

Source : Santé publique France, Direction des régions (DiRe)



CépiDc-Insee : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès ; Ehpad : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ; EMS : Etablissement médico-social ; ESMS : Etablissement social et médico-social ; Insee : Institut national de la statistique et des études économiques ; MONIC : Système d'information de monitoring des clusters ; Oscour® : Organisation de la surveillance coordonnée des urgences ; SI-DEP : Système d'informations de dépistage ; SI-VIC : Système d'information des victimes ; SSR : Services sentinelles de réanimation/soins intensifs

## Méthodologie

Le dispositif de surveillance du COVID-19 en population est assuré à partir de plusieurs sources de données afin de documenter l'évolution de l'épidémie en médecine de ville et à l'hôpital : recours au soin, admissions en réanimation, surveillance virologique et décès. Les objectifs de la surveillance sont de suivre la dynamique de l'épidémie et d'en mesurer l'impact en terme de morbidité et de mortalité. Ci-dessous, une description succincte de chaque surveillance avec sa date de début.

### SI-VIC (Système d'information pour le suivi des victimes)

Nombre d'hospitalisations pour COVID-19, patients en réanimation ou soins intensifs ainsi que les décès survenus pendant l'hospitalisation rapportés par les établissements hospitaliers (depuis le 13 mars).

### Etablissements sociaux et médico sociaux (ESMS)

Nombre d'établissements, de cas probables et confirmés de COVID-19 en ESMS ainsi que le nombre de décès (depuis le 28 mars).

### Virologie :

SI-DEP (système d'information de dépistage) : Plateforme sécurisée avec enregistrement systématiquement des résultats des laboratoires de tests pour SARS-COV-2 (depuis le 13 mai).

### SurSaUD® (OSCOUR® et SOS Médecins)

données de recours aux services d'urgences et aux associations SOS Médecins pour une suspicion d'infection à COVID-19 (utilisation de codes spécifiques) (depuis le 24 février).

**Nous remercions l'ensemble de nos partenaires**

Retrouvez nous sur : [santepubliquefrance.fr](https://santepubliquefrance.fr)

Twitter : @sante-prevention



### Directeur de la publication

Geneviève Chêne  
Directrice générale  
Santé publique France

### Rédacteur en chef

Alain Le Tertre  
Responsable  
Cellule Bretagne de Santé publique France

### Comité de rédaction

Elisabeth Angot  
Noriane Cognez  
Marlène Faisant  
Dr Bertrand Gagnière  
Yvonnick Guillois  
Christelle Juhel  
Yoann Mallet  
Gwénola Picard  
Dr Mathilde Pivette

### Diffusion

Cellule Bretagne de Santé publique France  
Tél. +33 (0)2 22 06 74 41  
Fax : +33 (0)2 22 06 74 91  
Attention nouvelle adresse mail :  
[cire-bretagne@santepubliquefrance.fr](mailto:cire-bretagne@santepubliquefrance.fr)